

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

88

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANECY

SEANCE du 16 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le seize du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le dix décembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Anecy (Meythet) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

23 DÉC. 2021

Déposée en
Préfecture le

22 DÉC. 2021

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Patrick BOSSON à Catherine BOUVIER, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Isabelle DIJEAU, Fabienne DULIEGE à David DUBOSSON, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Fabienne GREBERT à Benjamin MARIAS, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Christiane LAYDEVANT à Bilel BOUCHETIBAT, Viviane MARLE à Bénédicte SERRATE, Raymond PELLICIER à Nicole BLOC

Etaient excusé(e)s

Ségolène GUICHARD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Marie-Luce PERDRIX, Christophe PONCET

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE L'EAU, DES TRANSPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS - AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil de Communauté avait adopté les autorisations de programme disposant de crédits de paiement inscrits au Budget Primitif 2021 pour les budgets concernés. Ces crédits de paiement avaient été réajustés par la délibération du 24 juin 2021 et les inscriptions votées au Budget Supplémentaire 2021.

Il est proposé au Conseil de Communauté **la mise à jour** des autorisations de programme et des crédits de paiement selon les tableaux figurant en annexe qui intègrent les crédits de paiement inscrits au Budget Primitif 2022.

– Sur le Budget Principal :

- **AP n° 116 – Gros entretien les Pervenches** pour - 1.081.403 € (diminution du montant de l'AP : dernières factures à payer avec un montant restant engagé de 3.550 € sur 2021).
- **AP n° 058 – Acquisitions foncières** pour – 4.289.899 € (diminution du montant de l'AP : dernières factures à payer sur 2022 avec un montant de CP fixé à 150.000 €).
- **AP n° 098 – R.D. 1508 Gillon-Chaumontet** pour 376.234 € (réajustement de l'AP sur le montant prévu dans la convention soit 1.462.450 €).
- **AP n° 133 – Projets ferroviaires / Doublement ferroviaire Aix-Annecy** pour 293.000 € (réajustement du coût porté à 3.052.000 €).
- **AP n° 198 – Politique cyclable** pour 13.039.052 € (réajustement du coût selon le PPI fixé à 25.525.000 €).
- **AP n° 053 – Foncier Voie Urbaine** pour 100.000 € (réajustement du coût porté à 2.933.844 €)

– Sur le Budget Eau :

- **AP n° 262 – Remplacement ultrafiltration des Espagnoux** pour 1.300.000 € (réajustement du coût porté à 4.300.000 €).

– Sur le Budget Transports :

- **AP n° 159 – Système billettique Ou'RA** pour 250.000 € (plan de mobilité) AP portée à 3.947.873 €.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil de Communauté **la création** des AP suivantes :

– Sur le Budget Principal :

- **AP n° 240 - Liaison nouvelle RD 16 / RD 1201 pour 2.236.957 €**

Il s'agit d'une opération transformée en AP et évaluée à partir du montant estimé par la Ville d'Annecy.

Un premier montant de CP de 100.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 263 - Fonds air entreprises pour 1.250.000 €**

Il s'agit d'une opération transformée en AP et prévue dans le cadre de la délibération du 4 février 2021 portant sur les modalités de fonctionnement et de financement de ce dispositif d'un budget global de 1.250.000 €. La recette est en attente d'évaluation à ce jour pour la subvention du Conseil Départemental au vu des dossiers qui seront présentés mais un financement de l'ordre de 750.000 € sera attendu de la Région.

Un premier montant de CP de 920.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 287 – Contrat Chaleur Renouvelable pour 3.874.000 €**

En lien avec le Plan Climat, cette AP est créée pour une durée de 3 ans et permet de mettre en œuvre la délibération prise par le Conseil Communautaire du 16 avril 2021 portant sur le dispositif Energies renouvelables thermiques de l'ADEME. La recette n'a pas été évaluée à ce jour mais l'ADEME financera les aides avancées par le Grand Annecy et seule la part animation restera à la charge du Grand Annecy.

Un premier montant de CP de 410.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 292 – Papeteries 2 pour 6.000.000 €**

Cette AP est créée dans le cadre de l'élaboration du Nouveau quartier Numérique et de l'Image et la politique Economie Systèmes Innovants / Filières du PPI. Il s'agit d'un montant net inscrit au projet de CPER avec un montant de recettes qui reste à évaluer.

Un premier montant de CP de 50.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 293 – Foncier Agriculture – Maraichage – Habitat – Economie pour 8.500.000 €**

Cette AP est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.

Un premier montant de CP de 1.700.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

– Sur le Budget Transports :

- **AP n° 288 – TCSPi Transports Collectifs en Site Propre Intégral (dont les Pôles d'Echanges Multimodaux) pour 300.000.000 € en dépenses et 50.000.000 € en recettes**

Cette AP est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.

Un premier montant de CP de 1.000.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 289 – Déploiement Véloncy dont nouveaux relais dans les territoires pour 2.000.000 €**

Cette AP est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.

Un premier montant de CP de 500.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 290 – Système de transports intelligents / MAAS pour 2.000.000 €**

Cette AP est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.

Un premier montant de CP de 300.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

- **AP n° 291 – Renouvellement du parc de bus SIBRA (véhicules faibles émissions) pour 15.000.000 €**

Cette AP est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du PPI.

Un premier montant de CP de 3.936.000 € est inscrit au Budget Primitif 2022.

LE CONSEIL DECIDE :

de donner son accord à ces propositions.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 88

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.